

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - Gème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1308

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LARABI

Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

26 Rue Lamine ZIAN

Oasis

487

Tél. : 0661 189 149

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/12/2019

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.12.19	Consultation	1	100	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JERRADA 61, Bd Abderrahim Bouabid Oasis - Casablanca Tel: 0522.23.54.49 / 05.22.99.47.20	25/12/2019	277.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES :

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE JERRADA 1, Bd Abderrahim Bouabid Oasis - Casablanca 0522.23.54.49/05.22.99.47.20	12/11/2010	PHARMACIE JERRADA 12/11/2010 Bouabid Bouabid Oasis - Casablanca 23.54.49 05.22.99.47.20 FBI: 0522.23.54.49/05.22.99.47.20	Bouabid Oasis - Casablanca 0522.23.54.49/05.22.99.47.20

AUXILIAIRES MEDICAUX

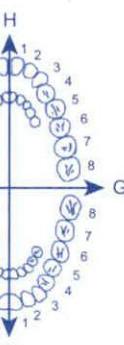
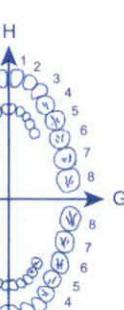
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ICD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Cosmétolog
Traitement du vieillissement cutané

86,50

Zadryl 10mg
15 comprimés enrobés sécables



6 118000 120148

الدكتورة لمياء بلو

اختصاصية في أمراض
الأظافر، الشعر والأمراض
طب التجميل - التجميل
اللазير

P

Lot:
À consommer
avant le:
PPC: 79,00 DH

190592

09/2022

DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Casablanca 10

25/2/2019

PHARMACIE JERRADA
61, Bd Abderrahim Bouabid
Oasis - Casablanca
Tél: 0522.23.54.49 / 05.22.99.47.20

Mr larabi . Nohammed

86,50

1) Clenil fort 250-
2x 18 -

52-W

2) Zadryl 10mg
3x 10 -

79-W

3) Apixed 10mg
3x 10 -

217,50

_belloul@hotmail.com

PHARMACIE JERRADA
61, Bd Abderrahim Bouabid

05 22 90 75 75

05 22 90 76 76

dermatologie - Véto
Rabat - Groupe Résidentiel
25 A - Imm L30 - Casablanca
05 22 90 75 75



Bd Oued Oum Errabia - Imm. L 30 1er étage - lotiss. Al Firdauss, Ouled - Casablanca

شارع الربيع - إقامة الفردوس عمارة L 30 - الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء



Spécialiste des maladies et chirurgie
de la peau, de l'ongle, du cuir chevelu et
des maladies sexuellement transmissibles
Cosmétologie - Allergologie - Laser
Traitement du vieillissement cutané



الدكتورة لمياء بلو

اختصاصية في أمراض وجراحة الجلد،
الأظافر، الشعر والأمراض التنسالية
طب التجمل - التجاعيد والحساسية
اللазير

DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Casablanca le

25/02/2019

M^{me} Lamia Nohamé

Exéc^{te} d'un
kyste Sebacé ~~hôpital~~

Dr Lamia Nohamé - Vénérologue
Juit. Rabii - Groupe Résidentiel
Sirdaous - GH 25 A-Imm L30 - 100 2
Oulfa - Casablanca
0522 90 75 75 - FAX: 0522 90 75 76



l_belloul@hotmail.com



05 22 90 75 75

05 22 90 76 76



Bd Oued Oum Errabia - Imm. L 30 1er étage - lotiss. Al Firdaouss, Oulfa - Casablanca

شارع أم الريبيع - إقامة الفردوس عمارة 30 L - الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء

